

Suivez-moi dans l'enceinte de cette forteresse ; tirez ces verrous ; entrez sous cette voûte sombre. Regardez ce jeune homme au front pensif qui, accordé sur une table de travail, médite dans le recueillement de la solitude. Depuis longues années, il est captif, et son éducation, commencée sur les marches du premier trône du monde, poursuivie dans les malheurs de l'exil, se parfait et s'achève dans le silence d'une prison. L'art militaire, l'économie politique, la science du gouvernement des hommes, font tour-à-tour et à la fois l'objet de ses études ; son génie grandit et s'élève au milieu de ces incessants travaux. Un jour, quand aura sonné l'heure marquée dans les desseins de la Providence, les portes de ce donjon tomberont devant lui ; il en sortira, mûri par les méditations de la captivité ; il en sortira la tête assez forte, le cœur assez robuste pour tenir l'épée de la France et pour fixer la victoire à son drapeau."

Le Maréchal Vaillant finissait en félicitant les élèves de leurs succès, et en les exhortant à se préparer dignement aux obligations qu'ils auraient à remplir un jour.

"Allez, leur disait l'illustre orateur, allez, et que la main de Dieu vous conduise et vous soutienne ! Allez : vos pères vous regardent, et la patrie compte sur vous."

La plus Ruineuse des Taxes.

Il est d'usage immémorial de crier contre les taxes ; et quoique chacun doive se dire : après tout, il m'en reviendra quelque chose, puisque cet argent sert à payer l'armée qui défend le pays et nos frontières ; la police qui me garantit contre les voleurs ou les assassins ; les routes par lesquelles je passe, ne fût-ce qu'à pied ; les monuments publics qui font la gloire de mon pays, etc., etc., etc. ; combien cependant, quand le percepteur se présente à la maison, ou qu'il faut payer à la barrière, combien, dis-je, oubliant alors ce petit raisonnement, pestent, s'impatientent et crient qu'on est ruiné ?

Dans le fait, il faut convenir qu'il y a manière plus divertissante de dépenser son argent ; toutefois, il faut convenir aussi que ce n'est pas là la taxe la plus lourde, et que si l'on voulait s'exonérer des taxes que l'on paye de *par ailleurs* et cela *très bénévolement*, on serait encore fort riche.

Voyons un peu.

La taxe de la paresse, combien ne pèse-t-elle pas lourdement sur ces grands flandriens qui, au lieu de nourrir leur famille, vont flâner au soleil, fumer leur pipe, et ne cherchent de l'ouvrage qu'en priant Dieu de ne pas leur en donner !

Et la taxe du jeu ! Combien ne vide-t-elle pas de poches, n'aplatit-elle pas de bourses ; combien ne fait-elle pas faire de jeûnes et d'abstinences, en dehors de ceux commandés par l'Église ! Combien de familles ne sont-elles pas réduites par elle, à la mendicité ! Cette taxe cependant est bien volontaire.

Et la taxe de la pipe ! Que de beaux écus, que de belles et bonnes piastres ne dissipe-t-elle pas en fumée ! Autrefois, les riches seuls fumaient, et ils n'en faisaient pas mieux. Aujourd'hui, les ouvriers fument, les habitants fument, des femmes même fument, les bambins de 12 à 15 ans fument. N'est-ce pas pitié ? Que de livres de pain, de viande, que de cordes de bois sont dévorées par le tabac ! Bon article au budget, mes amis, n'est-ce pas ?

Et la taxe de l'inconduite ! Celle-là est trop connue ; je passe ; mais on comprend.

Et la taxe du cabaret ! Oh ! pour celle-là, je m'y

arrête, car c'est un de ces ennemis que je ne rencontre jamais sans lui livrer bataille.

Voulez-vous savoir ce qu'elle coûte *cette taxe du cabaret* ? Voici le relevé qui a été fait en Angleterre, il n'y a que quelques années ; il est assez curieux pour qu'on y réfléchisse, surtout lorsqu'on saura qu'on a laissé de côté, dans les chiffres suivants, ce qui a été bu en famille.

Eaux de vie, eaux de vie de genièvre,	
rhuan.....	720,255,290 fr.
Bières de toute espèce.....	604,579,125

Total général, par an..... 1,324,834,415 fr.

C'est-à-dire, en monnaie de France : Un milliard, trois cents vingt-quatre millions, huit cents trente-quatre mille, quatre cents quinze francs. En monnaie d'Angleterre : Deux cents vingt millions, cent trente-neuf mille, soixante-neuf piastres ; ou, cinquante-cinq millions, deux cents un mille, quatre cents trente-quatre louis sterling.

En voilà, j'espère un chiffre effroyable ! Dire que les pintes, les chopines, les *dembarres*, les *roquilles* ou petits verres, arrivent à un tel chiffre dans un pays de dix-huit millions d'habitants, comme l'Angleterre !

Ainsi, chers lecteurs, comme vous le voyez, les plus lourdes taxes ne sont pas celles qu'on paye, quelquefois en rechignant, au Gouvernement ou aux Commissaires d'école ; mais bien celles qu'on accorde, sans marchand, à la *Parisse*, au *Jeu*, à la *Débauche*, à l'*Irrognerie*. Je vote pour qu'on les supprime. Chacun s'en trouvera mieux.

Nous nous empressons d'emprunter au *Journal de l'Instruction Publique* les deux notices suivantes, sur les *Légendes Canadiennes* et sur l'*Histoire du Canada* :

CASGRAIN : *Légendes Canadiennes*, par l'abbé Casgrain, 1 vol. in-12o, 425 p. Brasseur.

Ce joli volume, imprimé avec une élégance toute européenne, contient trois légendes, dont deux ont été publiées dans le *Courrier du Canada* et reproduites en Europe, comme nous l'avons déjà fait savoir à nos lecteurs, et dont la troisième remplit les dernières livraisons des *Soirées Canadiennes*. Le *Tableau de la Rivière Ouelle*, les *Pionniers* et *La Jongleur*, sont d'intéressants récits d'aventures arrivées dans les premières années de la colonie ; écrites dans un style coloré et élégant, elles forment un petit groupe plein de charme et de poésie, dont la valeur sera surtout bien appréciée par ceux qui connaissent nos belles parcsises de la rive sud du St. Laurent, au-dessous de Québec. Elevé dans un de ces sites grandioses, au sein d'une famille chrétienne et d'une société distinguée, M. l'abbé Casgrain a gardé un touchant souvenir et des belles scènes champêtres et des récits émouvants qui ont amusé son enfance. Un voyage en Europe, qu'il fit plus tard, comme il le raconte dans une sorte de prologue à sa dernière légende, lui a révélé à lui-même toute la valeur littéraire de ses souvenirs, et l'a engagé à les écrire. Ce sont là d'heureuses circonstances, tout au profit de notre littérature, qui s'est enrichie par là d'un bien aimable volume.

FERLAND : *Cours d'Histoire du Canada*, par J. B. A. Ferland, prêtre, professeur d'histoire à l'Université Laval : première partie, 1334-1693 ; 1 vol. in-8o, xi-522 p. Côté ; \$1, et avec deux vignettes \$1.8.

Le cours de M. Ferland, dont nous reproduisons les premières leçons, formera une histoire du Canada d'un genre tout-à-fait différent de celles que nous avons déjà. Les détails, les citations et les recherches, qui surchargeraient une histoire proprement dite, sont surtout à leur place dans une série de leçons qui, si nous en jugeons par la période comprise dans ce gros volume, formeront un ouvrage très-étendu. Plus qu'aucune autre peut-être l'histoire du Canada peut y gagner à être traitée de cette manière ; il n'est personne, du reste, qui, après avoir lu le bel ouvrage de M. Garneau, n'aimera à en lire un autre rempli de détails intéressants qu'il eût été impossible de consigner dans un travail historique plus concis. On y trouvera, pour bien dire, la vie intime de nos ancêtres ; et rien de ce qui les concerne ne doit nous être indifférent. Nous ne saurions, d'ailleurs, mieux parler de notre histoire que ne le fait M. Ferland lui-même dans le beau passage suivant, que nous empruntons à sa préface :

"En étudiant l'histoire moderne, nos regards s'arrêtent naturellement sur la patrie de nos ancêtres, sur la belle France, qui apparaît au premier